

**CFG BANK**



**CFG BANK**  
**SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**AU CAPITAL SOCIAL DE 288.956.500 DIRHAMS**  
**BANQUE AGREEE PAR DECISION DU GOUVERNEUR DE BANK AL-MAGHRIB N°35 DU 25 AVRIL 2012**  
**SIEGE SOCIAL : 5/7, RUE IBNOU TOUFAÏL, CASABLANCA**  
**RC N° 67 421 - IF : 10 31 055**

## **COMMUNIQUE RECTIFICATIF**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de CFG BANK a été convoquée pour une réunion du 30 mai 2016 à 10h00 au siège social de la société, sis à Casablanca, 5/7 rue Ibnou Toufaïl, dont l'ordre du jour portait sur :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes ;
2. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
3. Décision d'affectation du résultat ;
4. Approbation des conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 ;
5. Allocation des jetons de présence ;
6. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
7. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes ;
8. Pouvoirs en vue des formalités légales ;
9. Questions diverses.

Lors de la réunion de l'Assemblée Générale, il a été décidé au niveau de la **SIXIEME RESOLUTION RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DESIGNATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR**

Le mandat des Commissaires aux Comptes étant arrivé à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mai 2016, il est proposé à l'ensemble des actionnaires, sous réserve de l'approbation par Bank Al Maghrib, de :

- Reconduire le mandat du Commissaire Aux Comptes, pour une durée de trois ans, le Cabinet Ernst&Young, société à responsabilité limitée au capital de 2.000.000 DH, dont le siège social est à Casablanca, 37 Bd Abdellatif Ben Kaddour, représenté par Monsieur Abdeslam BERRADA ALLAM.
- Nommer en qualité de second Commissaire Aux Comptes, pour une durée de trois ans, le Cabinet Hdid et Associés, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 DH, dont le siège social est à Casablanca, 294 Bd Yacoub El Mansour, Espace Anfa, 4ème étage, N°15, représenté par Monsieur Mohamed HDID.

Leur mandat prendra fin, lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

**Cette résolution, a été mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.**

Pour extrait et mention  
(31836)